

[Demande de Validation des acquis professionnels \(VAP\)](#) [1]

Qu'est-ce que la Validation des acquis professionnels ou VAP ?

La VAP est une procédure qui vous permet de **demander l'accès à une formation en l'absence du diplôme normalement requis**.

Dans le cas d'une formation sélective, la VAP ne vous dispense toutefois pas des étapes de sélection. En parallèle de cette procédure de VAP, vous devrez donc impérativement candidater dans la formation souhaitée, dans les délais fixés par la composante de l'Université. **Votre inscription définitive ne pourra néanmoins se faire que lorsque votre demande de VAP aura reçu un avis favorable.**

Dans ce dossier, vous devrez apporter la preuve que les acquis issus de vos différentes expériences - professionnelles, de formation et/ou personnelles vous prédisposent à suivre avec succès la formation envisagée. La commission pédagogique VAP, chargée de l'étude de votre dossier, va globalement apprécier vos connaissances, méthodes et savoir-faire en fonction de la formation que vous souhaitez suivre.

Vous êtes donc invité(e) à remplir ce dossier avec le plus grand soin.

Constitution du dossier

1. **Dossier VAP** complété (sous format informatique), à télécharger ci-dessous.
2. Copie d'une **pièce d'identité** en cours de validité (carte d'identité recto-verso ou passeport).
3. Copie des **diplômes obtenus** et relevés de notes en cas d'échec (les candidats titulaires d'un diplôme étranger doivent en fournir la traduction certifiée).
4. Une **présentation argumentée** de la demande de validation et des motivations (1 à 2 pages).
5. Un **curriculum vitae** détaillé (2 à 3 pages).
6. Les tableaux de synthèse des **apprentissages et acquis** :
 - les acquis de formation (initiale et continue),
 - les acquis professionnels,
 - les acquis extra-professionnels.
7. Une synthèse du **parcours d'expérience professionnel et personnel** (3 à 5 pages). Il s'agit :
 - de retracer le fil rouge de votre parcours,
 - de rédiger une synthèse réflexive de votre progression de parcours d'expérience mettant en avant votre propre évolution professionnelle et personnelle au regard de l'évolution de la société et de votre ou des différents métiers que vous avez exercés.

[Télécharger le dossier de candidature VAP \(.pdf, 320 Ko\)](#) [2]

Contact et informations

Service de l'administration des études et formations (AEF)

58, avenue des Landes

92150 Suresnes

Mail : formation@inshea.fr [3]

Liens

[1] <https://www.inshea.fr/fr/content/demande-de-vap>

[2] https://www.inshea.fr/sites/default/files/www/sites/default/files/medias/Dossier_VAP_INSHEA_2020_1.pdf#overlay-context=fr/content/demande-de-vap

[3] <mailto:formation@inshea.fr?subject=Demande%20de%20VAP>